

Département de la Savoie
Albertville 1 – Canton n° 3
MAIRIE DE CEVINS
☎ 04.79.38.20.28
Fax 04.79.38.26.59



AVIS



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Réuni le Vendredi 11 Octobre 2019 à 19h00 en Mairie

Nbre Conseillers : 14
Présents : 08
Votants : 12

Absents :

Excusés :

Karim AMELLAL
Justine BAL (pouvoir de vote à Philippe BRANCHE)
Denis BIBOLLET-RUCHE (pouvoir de vote à Raymond MULLER)
Jean-Louis DUNAND-LAISIN (pouvoir de vote à Nadine POINTET)
Frédéric LE FUR
Gabriel MARQUES (pouvoir de vote à Bernard MILLIET).

Secrétaire de séance :

Bernadette AMIEZ

Monsieur le Maire demande à l'assemblée, que soit observée une minute de silence à la mémoire de Marcel ROCHAIX, décédé le 07 Octobre dernier et qui a exercé les fonctions de Maire de la Commune de 1959 à 1995.

Monsieur le Maire constate que les conditions de quorum sont remplies.

Le compte-rendu de la séance du 21 Juin 2019 est adopté à l'unanimité.

Bernadette AMIEZ est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal au Maire :

- ☞ Décision n° 001/2019 : Fête du Village « La Cevinoise du 06 Octobre 2019 » - Cautions réservations emplacements stands.

.../...

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de modifier l'ordre du jour comme suit :

- Ajout de trois points supplémentaires :
 - Ressources Humaines : Remboursement frais visite médicale à un agent
 - Ressources Humaines : Création d'un emploi permanent d'adjoint techniques territorial et création d'un emploi non permanent d'accroissement saisonnier d'activité.
 - Forêt communale : Projet Surface + : Demande d'application du régime forestier sur les parcelles communales.
- Retrait d'un point à l'ordre du jour :
 - Foncier : Lieu-dit La Ville : Cession d'une parcelle communale à un particulier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, la modification de l'ordre du jour.

↳ **Finances Communales : Budget Général 2019 : Transferts de crédits**

- Section d'investissement : Monsieur le Maire expose que lors de l'élaboration du budget primitif, certains comptes n'ont pas été suffisamment alimentés et qu'il convient de faire un transfert de crédits afin de pouvoir régler les factures d'urbanisme en attente. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le transfert suivant : Du compte 2128 (Autres agencements et aménagements) au compte 202 (Frais documentation urbanisme,...) = 18 000.00 Euros.

↳ **Travaux :**

- Préau de l'Ecole : Marché de Maîtrise d'œuvre : Monsieur le Maire expose que dans le cadre des travaux du préau de l'Ecole, des travaux supplémentaires imprévus sur les lots n° 1 (désamiantage), n° 2 (démolition et gros œuvre) et n° 5 (Electricité), ont dû être réalisés et ont entraîné une plus-value d'un montant de 6 500.00 Euros HT, pour le lot n° 1, 4 100.00 Euros HT et 4 500.00 Euros HT pour le lot n°2 et 479.56 Euros HT, pour le lot n°5 et donne lecture des avenants établis par les entreprises concernées. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les avenants présentés par les entreprises A+ Amiante, AB Maçonnerie et EGC et qui portent les marchés initiaux à 31 500.00 Euros HT pour le lot n°1, à 130 600.00 Euros HT pour le lot n°2 et 5 153.11 Euros HT pour le lot n°5 et autorise Monsieur le Maire à signer tout acte y afférent.

↳ **Bâtiments communaux :**

- Convention d'occupation de la salle des fêtes avec le CIAS – Service Petite Enfance – RAM de La Bâthie : Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Centre Intercommunal d'Action Sociale, concernant le service Petite Enfance et plus précisément le Relai Assistantes Maternelles. En raison des travaux de rénovation de la salle des fêtes de La Bâthie, dans laquelle se réunissent habituellement les assistantes maternelles pour les animations d'enfants âgés de 2 ans ½ à 6 ans, le Centre Intercommunal d'Action Sociale sollicite la Commune de Cevins pour la mise à disposition de l'annexe de la salle polyvalente afin de permettre au Relai des Assistantes Maternelles d'organiser les jardins d'éveil du 1^{er} Septembre 2019 au 31 Décembre 2020. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la mise à disposition de la salle de Cevins et autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.
- Convention d'occupation de la salle des fêtes : Monsieur le Maire donne lecture d'une demande de renouvellement d'occupation de la salle des fêtes pour la saison 2019/2020, de l'association « Aime Country » qui utilise la salle pour des cours de danse Country tous les mercredis de 17h00 à 22h30. Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le renouvellement de la convention d'occupation du domaine public pour la saison 2019/2020, de fixer le montant de la location à 500 Euros et d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

.../...

- Modification du règlement d'occupation de la salle des fêtes et des tarifs de location : Compte-tenu de l'évolution des manifestations familiales organisées dans la salle des fêtes, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'apporter quelques modifications au règlement d'occupation de la salle et de procéder à la révision des tarifs, à compter du 1^{er} Janvier 2020, en appliquant une augmentation de 20 Euros aux montants votés en 2016.

☞ Ressources Humaines :

- Renouvellement de contrat à durée déterminée d'un adjoint technique : Le contrat de travail d'un Adjoint Technique est arrivé à échéance le 30 Septembre dernier. Le Conseil Municipal approuve, à la majorité, le renouvellement de ce contrat pour un an et autorise Monsieur le Maire à signer le document correspondant.
- Plan de formation mutualisé : Monsieur le Maire rappelle que les employeurs territoriaux ont l'obligation de se doter, pour une période donnée, d'un plan de formation qui contribue, notamment au développement des compétences de leurs agents pour un service public de proximité et de qualité.
Un partenariat entre les Centres de Gestion de la Fonction Publique et le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) a été mis en œuvre pour proposer aux employeurs territoriaux de moins de 50 agents, un plan de formation mutualisé par territoire.
Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le plan de formation du territoire d'Arlysère, approuvé le 09 Juillet 2019, par le Comité Technique du Centre de Gestion de Savoie, pour les années 2019 à 2021 et autorise Monsieur le Maire à signer les actes nécessaires à l'exécution de ce plan de formation mutualisé.
- Remboursement frais visite médicale à un agent : Dans le cadre du renouvellement de son permis Poids Lourds, nécessaire à sa mission, un agent des services techniques a pris en charge les frais de visite médicale. Le conseil Municipal décide, à l'unanimité, de rembourser ces frais à hauteur de 36.00 Euros.
- Ressources humaines : Création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial, et création d'un emploi non permanent d'accroissement saisonnier d'activité : Le contrat à Durée Déterminée d'un agent des services techniques arrive à échéance le 14 Octobre prochain et ne peut être renouvelé au-delà d'un an. Par conséquent, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de créer l'emploi permanent afférent à la mission de cet agent, afin qu'il puisse être nommé stagiaire sur le poste qu'il occupe et de créer un emploi non permanent d'accroissement saisonnier d'activité, afin de répondre aux contraintes administratives de délai de publicité liées à cette nomination pour une durée de 6 mois, et approuve le nouveau tableau des effectifs.

☞ Forêt communale : Justine BAL a rejoint la séance, à 19h40, à ce point de l'ordre du jour.

- Etat d'assiettes des coupes 2020 : Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'Office National des Forêts, concernant les propositions d'inscription des coupes à l'état d'assiette pour 2020, en forêt communale, relevant du régime forestier. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de retenir les propositions de coupes à câble de Grand Maison (parcelles 62, 63 et 64) et de ne pas donner suite aux propositions concernant les parcelles 5, 6 et 15, demandant un important investissement, en terme de travaux d'accès, pour une rentabilité incertaine.
- Projet Surface + : Demande d'application du régime forestier sur les parcelles communales : Monsieur le Maire donne lecture du projet « Surface + », établi par l'ONF, qui consiste à intégrer de nouvelles parcelles communales au régime forestier.

.../...

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de statuer sur la proposition de l'ONF qui porte sur une surface totale de 57 hectares, 8 ares et 68 centiares.

↪ **Informations et questions diverses :**

- Le Conseil Municipal est informé des demandes d'autorisation d'urbanisme déposées depuis la dernière séance du 22 Mars 2019 et transmises au Pôle Urbanisme pour instruction.
- Route départementale de La Roche, entrée de Cevins : problème de vitesse excessive. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il va saisir le Conseil Départemental pour voir quelles modalités peuvent être mises en place pour faire ralentir les véhicules. Les services de gendarmerie ont été également sollicités pour effectuer des contrôles.
- Fête du village La Cevinoise et Vide-grenier du dimanche 06 octobre 2019 : Monsieur le Maire remercie tous les membres du conseil pour leur participation et l'ensemble des bénévoles, qui ont permis une nouvelle fois que cette journée soit réussie, conviviale et festive.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H15.

CEVINS le 15 Octobre 2019.

Le Maire,



Philippe BRANCHE